



## **PARCOURS DE FORMATION**

Annexe au contrat de formation

Apprendre à conduire est une démarche responsable. Le parcours qui vous est proposé vous permettra d'atteindre le niveau requis pour prétendre à l'examen de conduite et pour pouvoir circuler en toute sécurité.

Il vous faudra prendre conscience que ce qui est appris en formation doit progresser et évoluer, après l'obtention du permis de conduire, en tenant compte des mêmes objectifs sécuritaires que lors de votre apprentissage.

Vous allez apprendre à manipuler une automobile et à circuler dans différentes configurations, à en connaître les risques et les limites.

Vous allez au travers de ce parcours comprendre les règles du code de la route ainsi que l'influence des lois physiques, psychologiques et physiologiques.

Vous devrez également vous situer personnellement en tant que citoyen dans vos choix de conduite.

En vous engageant dans cette formation, vous vous engagez à suivre obligatoirement le parcours de formation suivant :

### **Parcours théorique :**

La formation théorique qui porte sur des questions « d'entraînement au code » pourra être suivie à votre rythme, soit dans les locaux de l'école de conduite sous forme de stage code de 4 jours , soit via internet et 2 jours de stage Code, soit via internet

Des cours théoriques collectifs en présentiels sont également dispensés par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

**Vous devez obligatoirement assister aux 2 cours d'une durée de 2 heures suivants qui ont lieu les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mercredi de chaque mois de 17h19h**

**Il est conseillé d'effectuer le premier avant le début de la formation pratique**

- Les dispositions légales en matière de circulation routière (Panneaux, règle de circulation, feux, vitesses...)
- Alcool, drogues, savoir comment remplir un constat...

Pensez à vérifier les horaires de ces cours, sur les panneaux d'affichage.



**Forget Tinar**  
Centre de Formation

**Parcours pratique :**

Afin de vous préparer au mieux à la conduite en toute sécurité, nous nous appliquerons à vous enseigner la conduite dans le maximum de conditions possibles : telles que par temps de pluie, par temps sec, par vent fort, en présence de neige ou verglas, en campagne, sur autoroute, en ville, ou conduite de nuit.

Pour cette variété de conditions, nous serons évidemment dépendants de la météo, et de la saison (pas de conduite de nuit possible l'été).

Chaque parcours est personnalisé et qu'il est ajusté à chaque élève en fonction de son évaluation de départ, de ses capacités, de ses progrès, de ses besoins...

Fait le ..... à .....

Signature de l'élève

Signature du représentant légal  
(pour les mineurs)

Signature du responsable  
de l'établissement et cachet  
de l'entreprise